



# MAIRIE DES MÉES

## COMMUNIQUÉ

Malgré le report inéluctable de la date du minage du Pénitent, la commune va redoubler d'effort pour reprendre ces travaux au plus tôt. Ainsi le minage du Pénitent qui menace encore certaines habitations, aura lieu le **mercredi 27 mai à 15h00**, sous réserve des conditions météorologiques.

**L'ensemble des habitations, garages, remises, commerces, rues, places et espaces publics de ce périmètre sera évacué le mercredi 27 mai dès 10h00 du matin. Les volets des habitations devront être intégralement fermés. Plus aucun véhicule ne devra se trouver dans le périmètre. Pensez à prendre vos affaires personnelles pour la journée (médicaments...).**

Un accueil sera organisé par les élus et le personnel communal sur le site du camping municipal et du carré des Pins.

La sirène des Pompiers retentira "trois coups longs" à 14h55 pour annoncer le tir et "un coup long" juste avant le tir à 15h00. Un autre "coup long" retentira ensuite pour indiquer la fin de l'opération.

**ATTENTION** : le périmètre de sécurité, après le minage, ne sera réouvert qu'en fin de journée, **après avis conforme** de la Préfecture, du service RTM et de la Mairie. Vous serez informés par la Mairie.

Merci de votre attention.

Le Maire des Mées,

Gérard PAUL

